

Procédure d'admission : Métiers de l'Aéronautique - RS2026

Délégation régionale académique d'information et d'orientation-site Créteil

Affaire suivie par : **Pôle Prébac**

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : ce.draio-prebac@ac-creteil.fr

Texte adressé à :

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CJO

s/c

Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames les IEN-IO

Annexes :

- *fiche technique Aéronautique*
- *dossier de candidature*

Vous trouverez en pièces jointes les documents concernant la procédure commune d'admission en Bac Professionnel métiers de l'Aéronautique, pour la rentrée scolaire 2026 :

- Niveau 2^{de}, pour les élèves du palier 3^e ;
- Niveau 1^{re}, uniquement pour les élèves issus de 2^{de} GT.

Ils sont également disponibles sur le site de la DRAIO : <https://orientation.ac-creteil.fr/vademecum-fiches-techniques/#Aéronautique>

J'attire votre attention sur l'importance du critère lié à la motivation des candidats pour entrer dans cette formation et sur la capacité à répondre aux exigences nécessaires pour réussir dans cette voie.

La transmission des dossiers de candidature à l'établissement d'accueil devra se faire avant le **20 mars 2026**.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser largement ces informations à vos équipes éducatives et à vos élèves.

Pour le recteur et par délégation,

La déléguée régionale académique à l'information et à l'orientation adjointe-site Créteil

Elisabeth Boyer

DOSSIER DE CANDIDATURE : 2^{DE} OU 1^{RE} PROFESSIONNELLE
MÉTIER DE L'AÉRONAUTIQUE

FORMATION ENVISAGÉE 1 DOSSIER PAR ÉTABLISSEMENT		
LYCÉES	POUR LES ÉLÈVES ISSUS DE 3 ^E	POUR LES ÉLÈVES ISSUS DE 2 ^{DE} GT
☐ ARISTIDE BRIAND 120 avenue Aristide Briand 93155 Le Blanc Mesnil	☐ 2 ^{de} MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE	☐ 1 ^{re} AÉRONAUTIQUE (opt. système / opt. Structure : le choix de l'option se fera lors de la saisie dans Affelnet)
☐ PIERRE DE COUBERTIN Chaussée de Paris / BP20166 77335 Meaux	☐ 2 ^{de} MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE	☐ 1 ^{re} AÉRONAUTIQUE (opt. Avionique)
L'ÉLÈVE		
Nom : Prénom : INE : (N° sur certificat de scolarité ou voir le secrétariat établissement) Né(e) le :/...../..... Sexe : ☐ Fille ☐ Garçon Représentant légal : Nom : Prénom : Adresse : Code postal : Ville : Téléphone fixe :/...../...../..... Téléphone portable :/...../...../..... Courriel :		
SCOLARITÉ ACTUELLE		
Nom de l'établissement : Adresse : Courriel (à renseigner <i>impérativement</i>) :		
VOS MOTIVATIONS		
Pour quelles raisons souhaitez-vous intégrer ce bac professionnel ? Quels sont vos projets professionnels ?		
PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER		
☐ Photocopies des bulletins scolaires de l'année en cours ☐ Extrait de casier judiciaire bulletin n°3 (https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml) ☐ Certificat médical indiquant l'absence de contre-indication : absence d'allergie au solvant, bonne condition physique (délivré par le médecin traitant ou scolaire) ☐ Lettre de motivation (pour le niveau 1 ^{re} pro) ☐ Curriculum vitae (pour le niveau 1 ^{re} pro) ☐ J'atteste avoir pris connaissance qu'un casier judiciaire vierge est indispensable pour l'obtention des autorisations aéroportuaires délivrées par le Préfet de Roissy et Orly dans le cadre de Période de Formation en Milieu Professionnel		
Signature du candidat :		Signature du(es) responsable(s) légal(aux) :

AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE				
CRITERES D'EVALUATION	TRES SUFFISANT	SUFFISANT	INSUFFISANT	TRES INSUFFISANT
PONCTUALITE - ASSIDUITE				
AUTONOMIE				
ADAPTATION AU GROUPE				
RESPECT DES AUTRES				
RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR				
PERSEVERANCE DANS L'EFFORT				
MOBILITE : UTILISATION DES TRANSPORTS...				
PRISE D'INITIATIVES				
PRISE DE RESPONSABILITES				

.....

.....

.....

Date :/...../.....

Cachet et signature du chef d'établissement :

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL

.....

.....

.....

.....

.....

Date :/...../..... Nom et signature du professeur principal :

AVIS DU PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE

.....

.....

.....

.....

.....

Date :/...../..... Nom et signature du Psy-EN :

DECISION MOTIVEE DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

☐ Admis en liste principale
 ☐ Inscrit en liste complémentaire
 ☐ Refusé

.....

.....

.....

.....

Date :/...../.....

Cachet et signature du chef d'établissement :

OBJECTIF

Préparer à l'exercice de différents métiers relevant de l'aéronautique (entretien, réparation ou construction des aéronefs...) en lien avec les organismes officiels, les services d'aéroport, les clients et les fournisseurs.

PUBLIC CONCERNE

- Exclusivement pour les élèves de 3^e de l'académie de Créteil en mesure de répondre aux exigences de la formation.

Cf. la fiche 9.1 pour les formations ouvertes au public interacadémique

Pour une entrée en 1^{re} pro (hors montée pédagogique), prendre contact avec l'établissement d'accueil. Ce niveau est réservé aux élèves de 2^{de} GT issus de l'académie répondant aux exigences de la formation.

CRITERES

Les critères de recrutement reposent sur l'étude des dossiers prenant en compte :

- les résultats scolaires notamment dans les disciplines **anglais, français, mathématiques et sciences**,
- l'appréciation sur les chances d'investir la formation proposée (motivation, assiduité, comportement...),
- la convergence des avis des équipes éducatives,

et sur un entretien organisé au sein de l'établissement d'accueil.

Le dossier doit également contenir l'extrait du casier judiciaire bulletin 3 ainsi que le certificat médical indiquant l'absence de contre-indication pour suivre cette formation.

PROCEDURE AU NIVEAU DES REPRESENTANTS LEGAUX

Avant le
20 mars

Constitution et transmission du dossier de candidature à l'établissement d'accueil

- Joindre **obligatoirement** les photocopies des documents demandés.
- Les dossiers arrivés hors délai ou incomplets ne seront pas examinés.



Délai d'obtention du casier judiciaire : si l'élève ne l'a pas reçu le jour du dépôt du dossier, joindre **le récépissé de la demande faite sur internet**.

À partir du
11 mai

À réception des avis

- Confirmer le vœu pour les élèves admis ou inscrits en liste complémentaire via le Service en Ligne Affection (SLA)
- Pour les élèves admis en 1^{re} pro, la saisie est effectuée par le chef d'établissement d'origine directement dans Affelnet-Lycée.

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Avant le
20 mars

Information et recensement des élèves

- Informer les représentants légaux sur la procédure spécifique d'admission
- Remettre un dossier de candidature aux élèves intéressés

Constitution du dossier de candidature

- Motiver obligatoirement l'avis du chef d'établissement

À partir du
28 mai

Suivi du vœu de 2^{de} Métiers de l'aéronautique: cohérence et rang dans Affelnet-Lycée

- Pour les élèves **admis**, seule la saisie en rang 1 permet de sécuriser l'admission.
- Pour les élèves **inscrits en liste complémentaire ou non admis**, formulation **obligatoire** des vœux de précautions sur d'autres spécialités.

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Jusqu'au
7 mai

Étude des candidatures

- Convoquer les élèves à un entretien afin de vérifier la motivation, la connaissance et la compréhension des spécificités et des attendus de la formation.

Transmission des avis aux établissements d'origine dans les meilleurs délais

- Justifier obligatoirement les avis « refusé ». Ces informations visent à aider et accompagner l'élève dans son projet d'orientation.

Pour le
13 mai
dernier
délai

Transmission des avis à la Draio - site Créteil (cf. tableau Excel – onglet 2^{de} – onglet 1^{re})

- Envoyer la liste des candidats avec les avis formulés à ce.draio-prebac@ac-creteil.fr.

PROCEDURE AU NIVEAU DE LA DRAIO SITE CRETEIL

27 mai

Voeux dans Affelnet-Lycée

- **Nouveauté** Saisie du vœu de 2^{de} Métiers de l'aéronautique pour les élèves admis ou inscrits en liste complémentaire en cas d'absence de celui-ci après la fermeture de SLA
- **Saisie de la décision finale** via le module « travail en commission » (pris, refusé...) pour chaque vœu de 2^{de} Métiers de l'aéronautique

RESULTAT

La notification d'affectation est transmise lors du résultat du tour principal Affelnet-Lycée.